

Le Président

Reçu le :
22 JUL. 2021
C.C.S.A

M. Sylvain FERNANDEZ
Président
Communauté de Communes Sor Agout
Espace loisirs « Les étangs »
81170 Saix

Albi, le 7 juillet 2021

Objet : Avis sur la modification simplifiée n° 1 du PLUi de la communauté de communes du Sor et de l'Agout

Monsieur Le Président, *du Sylvain*

Vous sollicitez l'avis de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Tarn concernant la modification simplifiée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la Communauté de Communes du Sor et de l'Agout. Mes services ont examiné le dossier avec toute l'attention nécessaire sans y voir de points de désaccord sur ce qui relève du champ de compétence des CCI en matière d'urbanisme.

Ainsi, les modifications apportées au règlement écrit n'appellent aucune remarque de ma part. Je valide en particulier la suppression de la limitation de l'usage du bois dans la construction. Outre les avantages environnementaux et paysagers, l'utilisation de ce matériau va de pair avec le développement de la filière bois dans le département du Tarn.

Je soutiens également toutes les modifications apportées au zonage, en particulier celles concernant la création de Secteurs de Taille et de Capacité d'Accueil Limité (STECAL) à vocation économique et touristique. Ces nouveaux périmètres permettront de protéger ces activités d'une urbanisation parfois peu compatible avec leur développement.

Je n'ai pas de remarque concernant les rectifications d'erreurs d'écritures ou d'oublis manifestes, ni les modifications apportées aux règles graphiques des secteurs économiques qui n'impactent pas le développement d'activités économiques.

De même, les changements apportés aux Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) ne sont pas de nature à entraver le développement économique du territoire.

Compte-tenu des éléments décrits ci-dessus, j'ai le plaisir de vous transmettre l'avis favorable de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Tarn sur la modification simplifiée n° 1 du PLUi de la communauté de communes du Sor et de l'Agout.

Mes services restent à votre disposition pour toute information complémentaire.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Amable

Michel BOSSI

